

Lettre de SUD-Education aux élèves et à leurs parents

Mobilisons-nous contre Parcoursup !

Il manque actuellement l'équivalent de 10 universités en France pour faire face à la croissance du nombre de bachelier.e.s.

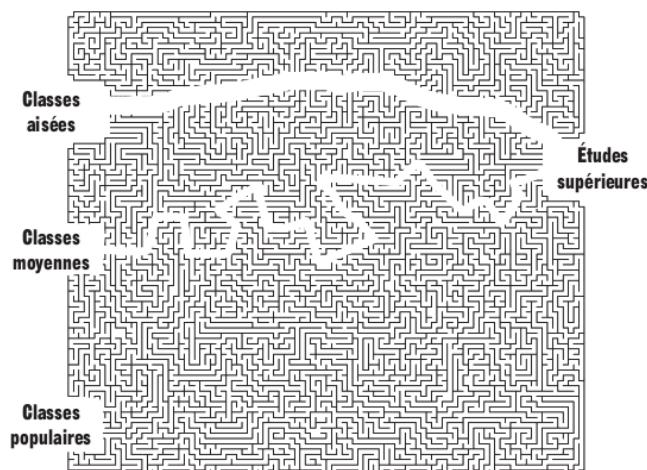
Loin de répondre au manque de places, Parcoursup instaure une sélection selon les dossiers scolaires, avec comme conséquences :

- **Peu de temps pour décider de son avenir** : dès la réception de plusieurs réponses positives, l'élève ne disposera que d'une semaine, voire 24h pour choisir son affectation, afin de libérer des places pour les autres.

- **Une orientation subie ou rien** : si aucun des 10 vœux énoncés n'obtenait de réponse positive, c'est le recteur qui proposera une affectation d'office pour le bachelier... là où il restera de la place.

- **Renforcement des inégalités sociales et territoriales** : le poids du livret scolaire (notes, appréciations), la filière (valorisée ou dévalorisée), le lycée d'origine (« bon », « moyen », ou « mauvais »), les activités extra-scolaires (certifications, stages, engagement associatif) seront décisifs dans la sélection.

Bienvenue dans **PARCOURSUP**



**À chacun son milieu social,
à chacun sa réussite !**

Les idées reçues sur lesquelles s'appuie le gouvernement

« Admission Post-bac a dysfonctionné » : malgré l'insuffisance des capacités d'accueil, 83 % des candidat.e.s en Licence ont obtenu leur premier vœu en 2017, le tirage au sort n'a concerné qu'1 % des 800 000 candidat.e.s.

« Il y a 60 % d'échec en Licence » : ce pourcentage considère comme un échec les réorientations, la réussite à certains concours (écoles paramédicales par exemple) et le fait de ne pas avoir validé toutes les matières dès la première année.

« Cet échec en Licence tient en grande partie aux bachelier.e.s pro » : moins de 10 % des bachelier.e.s pro demande une Licence en premier vœu, on compte peu de bachelier.e.s professionnels dans les effectifs de L1.

« La réforme permet l'accompagnement individuel » : sans moyens supplémentaires, le directeur ou la directrice d'études qui a pour rôle d'aider l'étudiant.e dans la construction de son parcours aura en charge plusieurs milliers d'étudiant.e.s.

Réforme du bac, Licences à plusieurs vitesses : une remise en cause générale du droit à l'éducation !

Actuellement les épreuves nationales, anonymes et terminales, sur des programmes nationaux, garantissent un diplôme de même valeur, quel que soit le lycée. Si les épreuves étaient évaluées localement, le bac deviendrait local. Il y aurait alors plus d'inégalités entre les « grands » et les « petits » lycées.

Le lycée actuel s'organise autour de parcours cohérents dans une même classe toute l'année. Le lycée modulaire éclatera la vie de l'élève entre plusieurs classes, avec des effectifs qui resteront importants. Les modules (majeures/mineures) seront déterminants pour l'entrée dans le supérieur : il faudra être stratège dès l'entrée en seconde !

Des mobilisations sont en cours dans les collèges, les lycées et les universités

Dans les lycées, dans les associations de parents d'élèves et avec les syndicats enseignants et de lycéens, mobilisons-nous pour obtenir le retrait de ce projet de loi et la création d'infrastructures et de places à l'université pour accueillir et faire réussir les bachelier.e.s qui le souhaitent.

Des capacités d'accueil insuffisantes pour accueillir tou.te.s les bachelier.e.s

Le tirage au sort était la conséquence de la hausse du nombre de bachelier.e.s à chaque rentrée depuis près de 10 ans, sans augmentation correspondante des places dans le supérieur. Il manque actuellement l'équivalent de 10 universités en France.

Parcoursup ne créera pas les places manquantes pour absorber l'augmentation du nombre d'étudiant.e.s né.e.s dans les années 2000. Pour cela, il faudrait un investissement massif de l'État pour permettre à tous les jeunes qui le souhaitent d'accéder à l'enseignement supérieur.

*Rentrée 2017 : augmentation de 280 000 étudiant.e.s par rapport à 2009 !
... Et ça continue : pour la rentrée 2018, augmentation prévue de 40 000 étudiant.e.s par rapport à 2017
Entre 2009 et 2016 : perte de 7 000 postes de titulaires dans les universités (dont 774 postes d'enseignant.e.s-chercheur.e.s entre 2014 et 2016)*

Fonctionnement de Parcoursup : l'instauration de la sélection à l'université Stratégies et auto-élimination...

Seulement 10 vœux possibles, qui recevront une des réponses suivantes :

1. «Oui» ; 2. « Oui si», avec définition d'un contrat pédagogique comprenant des dispositifs de remédiation si le candidat ne remplit pas les « attendus » ; 3. «En attente» ; 4 «Non» (seulement pour les filières dites sélectives).

En pratique, le « oui si » n'existera pas si les capacités d'accueil des universités sont saturées !

Des vœux contrôlés en amont par les conseils de classe (Fiche avenir) et sélectionnés en aval par les formations, y compris les Licences. Il faudra savoir se vendre, choisir stratégiquement et justifier ses 10 vœux : cela profitera aux élèves les plus favorisés (les entreprises privées de conseil se développent déjà).

Opacité des critères de sélection : les attendus sont localement différents, ils impliquent parfois des tests ou quizz (en droit par exemple) et prennent en compte les expériences professionnelles ou associatives.

Comme les vœux ne sont plus hiérarchisés, les universités vont recevoir des milliers de dossiers en première phase de procédure. Elles devront classer tous ces dossiers, avec de très longues listes d'attente. Certain.e.s bachelier.e.s recevront d'emblée plusieurs propositions positives quand d'autres seront sur liste d'attente pour tous leurs vœux jusqu'en septembre. Certain.e.s seront affecté.e.s très tardivement, parfois loin de chez elles.eux, et d'autres n'auront aucune affectation.

Outre ces incertitudes, l'entrée dans le supérieur va fonctionner comme le marché du travail : les bachelier.e.s enverront des candidatures motivées, puis attendront d'être recruté.e.s par les formations.

... pour accéder à des licences à plusieurs vitesses

La réforme ORE (Orientation et Réussite des Etudiants) prévoit la mise en place de Licences à plusieurs vitesses (en deux, trois ou quatre ans) selon le niveau des étudiant.e.s. Si la création de dispositifs de « remédiation » (sorte de soutien scolaire) peut être intéressante pour certain.e.s étudiant.e.s, cela risque de se traduire par une mise à l'écart. De plus, comment mettre en place une telle « remédiation » en l'absence de moyens ?

Plus généralement, cette réforme va se traduire par un renforcement des inégalités entre établissements du supérieur, mis en concurrence.



31 rue de la Grange aux Belles – 75010 Paris
01 58 39 30 12 ■ fede@sudeducation.org
www.sudeducation.org

**NI INDIVIDUALISATION
NI LOCALISATION
NI SÉLECTION**

**Pour un lycée
égalitaire** 